

#ENTREPRENEURIAT : Pour BGE, le plan de relance doit intégrer l'accompagnement et la formation pour sauver les TPE.

BGE, réseau national d'accompagnement à la création d'entreprise, plaide pour un plan de relance axé sur **l'accompagnement et la formation des entrepreneurs et non exclusivement sur des prêts et reports de charges pour venir en aide aux TPE comme prévu pour l'instant**. Le réseau est préoccupé par l'avenir, dans le contexte de la crise économique liée au COVID-19, des **16380 entreprises dont il a accompagné activement la création en 2019**.

En 2019, BGE a formé, **51 090 personnes à l'entrepreneuriat** et ainsi permis la création de **16 380 entreprises**. Le réseau d'accompagnement à la création d'entreprise, alerte sur le devenir de ces néo-entrepreneurs dans le contexte de la crise économique liée au COVID-19.

Commerçants, menuisiers, consultants, aides à domiciles ou startups... **16 380** d'entre eux ont fait confiance à BGE pour devenir entrepreneur en 2019. Un chiffre en hausse de 5% par rapport à celui observé en 2018. Près de **28 000 nouveaux emplois** ont par ailleurs été créés par ces jeunes entreprises.

30% de TPE sérieusement fragilisées par la crise.

Cependant, dans cette période d'incertitude liée à la crise du COVID-19, le réseau s'inquiète plus que jamais de leur devenir et notamment de la viabilité de leur projet à court et moyen terme. D'après les échanges et contacts menés directement auprès de 10 000 entrepreneurs accompagnés sur plusieurs années, **BGE estime à près de 30% le nombre des TPE en danger de cessation d'activité dans les six prochains mois**.

« Objectif Relance » : une réponse individualisée aux besoins des entrepreneurs

En réponse à cette situation préoccupante, BGE a déployé dès le mois de mars [Objectif Relance](#). Ce dispositif d'accompagnement, pris en charge par l'AGEFICE, a permis à 394

entrepreneurs¹ d'être conseillés et formés afin d'établir des plans d'action concrets pour maintenir et préparer la reprise de leurs activités.

Le premier bilan réalisé à l'issue des deux mois de mise en œuvre permet de tirer des conclusions positives². En effet, **89% des interrogés ont estimé qu'Objectif Relance leur a permis d'identifier des solutions pour faciliter la survie à court terme de leur entreprise.** A plus long terme, **95% ont estimé avoir identifié des solutions pour aider à la relance de leur entreprise grâce à ce programme.**

« Si les mesures d'urgence (reports de charges, prêts garantis, fonds de solidarité...) ont un effet salvateur sur la trésorerie des entreprises, nous constatons que les entrepreneurs ont également un réel besoin d'accompagnement pour faire face à cette période délicate. En travaillant sur leurs stratégies commerciales, de diversification et de communication (notamment grâce au digital), l'élaboration de plan d'actions et le repositionnement stratégique de leur entreprise, nous répondons à leurs principaux besoins. » indique Sophie Jalabert, Déléguée générale de BGE Réseau.

Retour sur les créations d'entreprise en 2019

Parmi ces créations de TPE, 33 % ont concerné le secteur du commerce, 19% celui des services aux particuliers, 14% celui des services aux entreprises, 11% le BTP, 9% la formation et action sociale ou encore 6% l'industrie ; les autres se partageant entre les transports, les activités immobilières, l'agriculture et les activités financières.

Focus : 52% de femmes entrepreneures

Cette année encore le profil type du public BGE témoigne d'une grande diversité et confirme que l'entrepreneuriat concerne l'ensemble des français. En effet, plus d'un entrepreneur accompagné sur deux (52%) est une femme. On constate également que plus de la moitié des personnes accompagnées est peu diplômée et issue des territoires fragiles (56% ont un niveau infra-bac), et une large majorité est en situation de recherche d'emploi (85 %).

[Plus de données dans le rapport d'activité 2019](#)

¹ Entre le 6 avril et le 31 mai

² Bilan dressé sur la période du 6 avril au 31 mai auprès de 301 entrepreneurs bénéficiaires, via focus groupe et enquête en ligne (109 répondants).

A propos de BGE, Booster et Garant de l'Entrepreneuriat Pérenne : www.bge.asso.fr

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise.

Booster et Garant de l'entrepreneuriat, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de plus de 400 000 entreprises.

Avec un fort ancrage territorial, le réseau BGE compte aujourd'hui 530 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DOM, qu'animent 1123 conseillers-salariés.

Contact presse : Stéphane Frontini – frontini@bge.asso.fr – 06 48 68 44 83